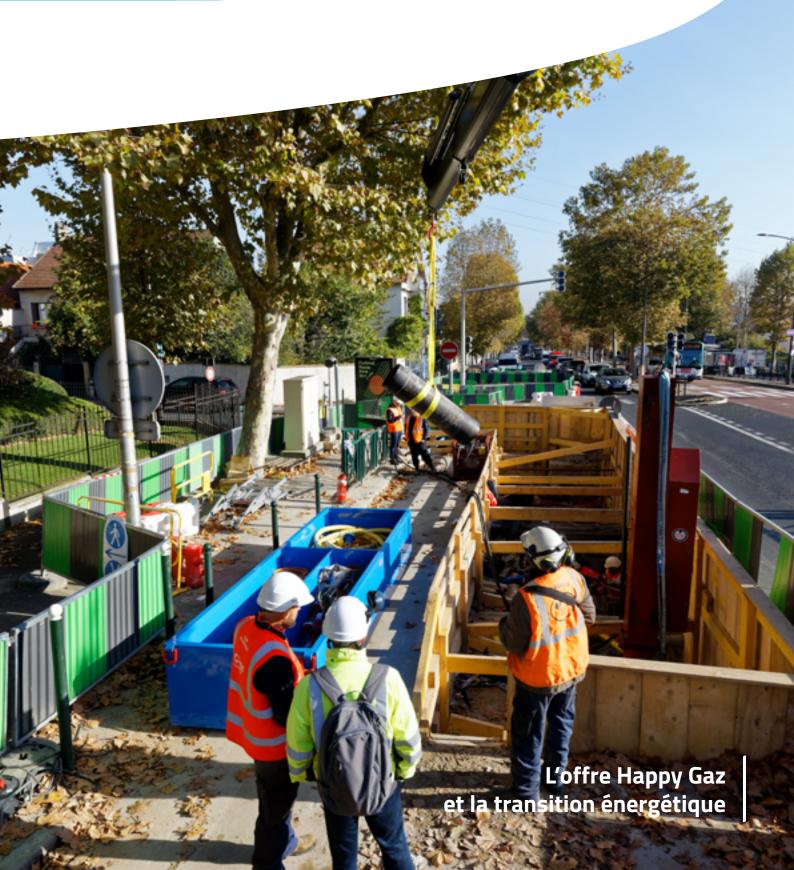


NUMÉRO 4 JANVIER 2024





SOMMAIRE

Comité Syndical du 5 décembre à Morschwiller-le-Bas





Contrôle de concession Enedis-EDF du 30 novembre



Comité Syndical du 19 septembre à Husseren-les-Châteaux

Territoire d'Énergie Alsace

11 Rue du 1er Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60 accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 le vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°4 | Janvier 2024

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON
Directeur de la communication : Franck DUDT
Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

600 exemplaires | Papier certifié PEFC **Crédits photos :** Territoire d'Énergie Alsace

ISSN : 2827-2072 (imprimé) **ISSN :** 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace





— Édito

-5 — DOSSIER : L'offre Happy Gaz

6 — Missions & Compétences : la CCPE

Interview de Serge JANUS, Vice-Président

8-9 — Reportage Photos

10 — Enfouissement de réseaux

11 — Parole de Concessionnaire : EDF

12 — Transition énergétique : le dispositif Ecowatt

13 — Transition énergétique : lutte contre la précarité énergétique

14-15 — Vie du Syndicat

Brèves & Vœux

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.



Chère Madame, Cher Monsieur,

Souvenez-vous l'hiver dernier. Dans un contexte inflationniste et un renchérissement des coûts des énergies, nous évoquions la possibilité que la France connaisse des coupures d'électricité. Pour s'en prémunir, le Pays s'était engagé dans un plan de sobriété national appelant les établissements publics à réduire leur consommation énergétique. Heureusement, le temps a été clément et, grâce aux efforts de tous, nous avons passé l'hiver sans coupure.

Cette crise a renforcé notre volonté d'accélérer la transition énergétique, de ne plus dépendre des fluctuations des marchés et du recours à une énergie carbonée.

Nos partenaires et nos concessionnaires s'engagent à nos côtés dans la transition énergétique. Je pense particulièrement à deux actions mises en œuvre :

- A commencer par l'offre Happy Gaz que nous venons de lancer avec GRDF. Une offre financière qui permet de soutenir en premier lieu les particuliers, mais également les collectivités locales et les petites entreprises, installés dans le périmètre de la concession GRDF, soit 158 communes membres. Cette offre, complémentaire aux dispositifs existants, aide à changer d'équipement de chauffage pour plus de performance énergétique.



EDITO

du **Président**

- Ensuite, le dispositif Ecowatt proposé par RTE depuis l'année passée et qui se déploie. Nous le soutenons parce qu'il permet d'influer sur nos habitudes de consommation énergétique et de les modifier. La transition énergétique passe aussi par un changement de comportement.

Par ailleurs, nous accompagnons les initiatives locales, comme lors de la dernière réunion de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie. Une occasion de pouvoir mettre à l'honneur le photovoltaïque et les échanges d'expériences locales pour mieux se les approprier. Citons notamment l'exemple des Centrales Locales Villageoises qui se développent sur notre territoire.

Oui, Territoire d'Énergie Alsace est engagé avec enthousiasme dans le défi de la transition énergétique. Et l'État ne s'y trompe pas. Il a tenu à nous associer au Comité de suivi de la définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZA EnR) dans le Haut-Rhin.

Ces Zones d'Accélération créées par la loi relative à l'Accélération des Énergies Renouvelables, du 10 mars 2023, constituent un nouvel outil de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production qu'elles soient photovoltaïque, éolienne, hydro-électrique, géothermique, issue de la méthanisation...

Une étape supplémentaire pour Territoire d'Énergie Alsace dans sa volonté de favoriser la transition énergétique.

Au nom des élus du Comité Syndical et au nom des agents, je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Jean-Luc BARBERONMaire de Guewenheim
Président de Territoire d'Énergie Alsace



En partenariat avec GRDF, Territoire d'Énergie Alsace a décidé de participer activement à la transition énergétique par un accompagnement financier direct. En complément des dispositifs existants de soutien à la transition énergétique, les particuliers, les collectivités locales et certaines petites entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière en investissant dans une solution gaz plus performante.

UNE PRIME À LA CONVERSION

Pour réduire votre empreinte carbone, Territoire d'Énergie et GRDF vous proposent d'investir dans des équipements performants en bénéficiant d'une aide financière de 500 à 1 500 € selon le type d'équipement retenu. Un bonus de 200 € est même octroyé aux bénéficiaires s'ils souscrivent à un contrat de fourniture gaz vert.

Conversion autres énergies vers une chaudière Très Haute Performance Energétique (THPE)

Aide de 1 000 €

Remplacement d'une ancienne chaudière gaz par une chaudière THPE

Aide de 500 €

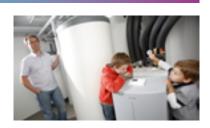
Conversion autres énergies vers une pompe à chaleur hybride gaz (PACHG)

Aide de 1 500 €

Remplacement d'une ancienne chaudière gaz par une PAC hybride gaz

Aide de 1 000 €

BONUS : si vous souscrivez à un contrat de fourniture gaz vert, une aide supplémentaire de 200 € vous est attribuée.





Da te actobre 2023 au 31 décembre 2024 OFFRE HAPPY GAZ







LES CONDITIONS D'OBTENTION DE L'AIDE HAPPY GAZ

L'offre « Happy Gaz » est destinée aux collectivités, particuliers et « petits professionnels » de 158 communes desservies par GRDF, qui choisissent une solution de chauffage gaz performante.

Liste des communes concernées sur :

https://bit.ly/3ulamwt

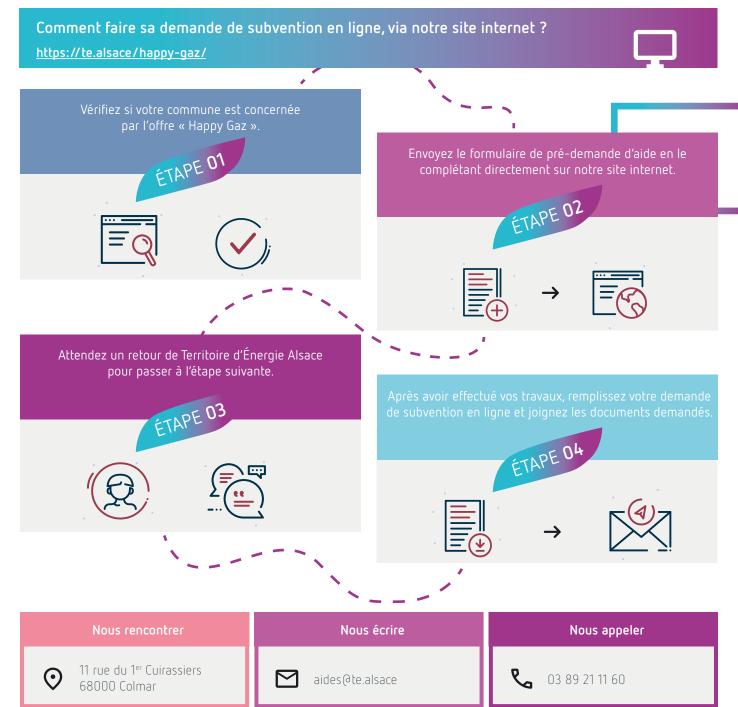


- Les travaux de conversion ou de changement de chaudière doivent être réalisés dans des bâtiments construits depuis plus de 2 ans sur une installation dont le compteur à un débit ≤ 10m³/h.
- · L'offre est valable pour les installations facturées entre le 1er octobre 2023 et le 31 décembre 2024.
- Les travaux de conversion ou de remplacement de chaudière doivent être obligatoirement réalisés par un artisan agréé Professionnel du Gaz (PG).

Liste des artisans agréés Professionnels du Gaz :

https://bit.ly/46MBLug







Territoire d'Énergie Alsace est chargé d'organiser et de réunir tous les ans la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE qui regroupe tous les EPCI du territoire). Lieu d'échanges, de partage d'expériences et de réflexion sur des sujets communs, cette Commission doit permettre de favoriser la mutualisation des actions et des investissements pour une mise en œuvre

efficace de la transition énergétique. La séance annuelle de la CCPE s'est tenue le 12 septembre dernier, à Mulhouse. Elle était consacrée aux projets photovoltaïques portés par des acteurs locaux. Quatre intervenants ont partagé leur expérience du photovoltaïque développé localement, notamment pour certaines sous forme de Centrales Villageoises qui essaiment à travers la France.

Bruno LEHMANN

Maire de Schweighouse-Thann, fondateur de l'Association pour les Centrales Villageoises Thur Doller (ACVTD)

Marc MURÉ

Président de la SAS des Centrales Villageoises de la Weiss

Luc DETTWYLER

Adjoint au Maire de Muttersholtz

Serge JANUS

Fondateur de l'Association Energiessen et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

Qu'il s'agisse de mairies, d'associations, de sociétés rassemblant des citoyens, des entreprises... Ces acteurs locaux ont décidé d'agir plutôt que de subir. Dans un climat de surenchérissement des coûts de l'énergie, ils fournissent de l'énergie verte, renouvelable, locale, pour leur consommation personnelle et/ou pour la revendre aux distributeurs d'électricité.

C'est le cas de l'association **Energiessen** dans la Vallée de Villé qui fournit de l'électricité photovoltaïque aux 7 membres fondateurs (entreprises et collectivités). Dans ce système, les entreprises autoconsomment de manière individuelle. Le surplus est vendu en autoconsommation collective.

LE SAVIEZ-VOUS?



Les Centrales Villageoises grandissent et font de plus en plus d'adeptes. Aujourd'hui, ce sont 66 territoires qui s'y sont engagés. 7000 actionnaires qui ont vu leur investissement valorisé à 14 millions d'euros. En savoir plus: https://www.centralesvillageoises.fr/ La commune de **Muttersholtz** (2 200 habitants) porte un projet de territoire à énergie positive en s'engageant dans un mix énergétique renouvelable (chaufferie bois, centrale hydroélectrique, photovoltaïque...). Autrement dit, produire de l'énergie renouvelable de façon autonome pour les entreprises, les bâtiments publics et les habitants. 75% à 100% d'autonomie attendue en fonction des mois et des années.

Dans le Pays Thur Doller (région de Thann-Masevaux) et dans la Vallée de la Weiss (région de Kaysersberg), ce sont des **Centrales Villageoises** qui ont été créées. Dans la Vallée de la Weiss, projet engagé depuis 2017, les citoyens sont actionnaires d'une SAS. Ils produisent de l'énergie verte, photovoltaïque, pour leur consommation personnelle, en réduisant les coûts d'achat dans une commande groupée. Une production de 200 000 kW/an d'électricité est réalisée pour 70 familles engagées.

La CCPE nous a aussi appris que ces projets participatif ont en commun de rassembler des communes sur un territoire de référence (une même histoire, une vie sociale locale). Et par ces projets, ces centrales villageoises souhaitent porter des actions locales en faveur de la transition énergétique, tout en générant des retombées économiques.

La transition énergétique est en marche et se popularise.



Territoire d'Énergie Alsace est engagé dans la Transition énergétique, un axe fort porté par des élus investis. C'est le cas de Serge JANUS, Vice-Président chargé de l'éclairage public et de la transition énergétique, en binôme avec Bernard KEMPF pour cette compétence précisément. Nous sommes allés à sa rencontre pour qu'il nous présente l'étendue de son action.

MERCI DE NOUS RECEVOIR M. JANUS. POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ? QUI ÊTES-VOUS ?

J'aime à dire que je suis un élu local. Maire de Breitenau, je suis aussi Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, Vice-Président du PETR Centre Alsace. Je suis également Président de la commission locale du SDEA, un Syndicat d'Eau public.

VOUS ÊTES AUSSI VICE-PRÉSIDENT CHEZ TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE. QUEL EST VOTRE RÔLE AU SEIN DE TEA?

Je suis Vice-Président en charge de l'éclairage public. Mon rôle est d'accompagner et de permettre aux communes de rendre leur éclairage public moins énergivore. Chez TEA, nous avons créé un système de subvention simple à destination des collectivités. Nous accompagnons les communes dans le passage à un éclairage LED. Notre objectif est de privilégier les solutions moins énergivores. Au sein d'un groupe de travail, nous échangeons sur l'ensemble des technologies qui se développent et sur les moyens d'atténuer les nuisances lumineuses, en particulier avec l'évolution de la technologie... en favorisant toujours la transition énergétique et écologique.

JUSTEMENT, VOUS ÊTES AUSSI VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. COMMENT RÉPARTISSEZ-VOUS VOTRE TRAVAIL?

La Transition énergétique a été intégrée dans les statuts de TEA très récemment. Le sujet est tellement vaste qu'il nécessite l'action de deux Vice-Présidents. Bernard KEMPF travaille sur ACTEE2, le dispositif de soutien aux collectivités qui souhaitent engager des travaux de rénovation dans leurs bâtiments publics, pour les rendre moins énergivores et limiter leur empreinte carbone. En parfaite complémentarité, nous travaillons sur les mobilités douces, notamment avec le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. La première phase a consisté

à implanter intelligemment des bornes sur le territoire pour donner l'exemple. Maintenant que la dynamique a été engagée, nous nous appuyons sur une étude que nous avons diligentée pour repérer les zones dépourvues d'installation. En termes d'aménagement de territoire, nous ne pouvons intervenir que lorsqu'il y a carence de l'initiative privée.

Sur tous ces sujets de la transition énergétique, avec Bernard KEMPF, on explore, on creuse, on échange, on confronte nos idées pour gagner en efficacité.

VOUS VOUS ENGAGEZ AUSSI LOCALEMENT DANS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS?

Dans la Vallée de Villé, nous avons créé une association, Energiessen, contraction du nom du cours d'eau qui serpente dans la Vallée de Villé et du mot énergie. Energiessen est une personne morale organisatrice d'un système d'autoconsommation collective d'électricité localisé dans la vallée de Villé ; à ce stade, la production est basée sur du photovoltaïque. L'association compte à ce jour 7 membres (5 entreprises et 2 collectivités : l'intercommunalité et la commune de Villé).

SEULS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PEUVENT BÉNÉFICIER DE CETTE ÉNERGIE PRODUITE ?

L'objectif est d'étendre cette association à tout acteur du territoire qui veut produire et/ou consommer de l'énergie verte en circuit court, autrement dit se diriger vers une autoconsommation collective. L'idée est de produire de l'énergie au plus près de là où on la consomme. Dès le départ, pour les membres de l'association, il ne s'agissait pas de rechercher l'indépendance énergétique par l'autoconsommation, mais bien d'entrer dans une démarche de partage et d'entraide en termes d'énergie. Ce qui n'est pas autoconsommé individuellement est mis à disposition dans un pot commun. C'est cela aussi l'autoconsommation par les énergies vertes.











24 novembre : Signature de la nouvelle Convention avec GESCOD-ESF









9



avec l'appui d'Enedis

Pour les travaux d'amélioration esthétique des réseaux de distribution d'électricité, les communes membres de Territoire d'Énergie Alsace peuvent bénéficier d'une participation financière de 40 %. C'est l'Article 8 du Contrat de concession qui prévoit qu'Enedis mette à disposition de Territoire d'Énergie Alsace une enveloppe annuelle. Pour l'année 2022, l'enveloppe s'élevait à 625 000 €.

EN 2022	GUEWENHEIM	Rues de l'Eglise et Saint Maurice	50 362 € H.T	MORSCHWILLER-LE-BAS	Rue du Château	57 704 € H.T
	GUNDOLSHEIM	Rue de Verdun	64 101 € H.T	MUNSTER	Rue Pfeffel	23 604 € H.T
	KNOERINGUE	Rues Wacker et de l'Église	30 569 € H.T	NIEDERHERGHEIM	Rue d'Oberhergheim	79 456 € H.T
	CHAVANNES SUR L' ÉTANG	Rues de Bellefontaine et des Bouleaux	102 498 € H.T	SOULTZMATT-WINTZFELDEN	Rue Principale	80 387 € H.T
	CARSPACH	Rues des Champs, de la Poste & du Chêne	96 157 € H.T	VILLAGE-NEUF	Rue de la Pyramide	24 185 € H.T
	BANTZENHEIM	Rue de Battenheim	31 238 € H.T	LES DÉPLACEMEN	TS D'OUVRAGES SU	ID FONDS

Lorsque l'enveloppe annuelle est épuisée, les chantiers peuvent être financés sur les fonds propres de Territoire d'Énergie Alsace, les travaux d'enfouissement basse et haute tensions sont alors réalisés sous sa seule maîtrise d'ouvrage.

PROPRES DE TEA

105 636,78 € H.T

108 359,14 € H.T

Travaux d'enfouissement des lignes électriqu	es-Basse tension	MEYENHEIM Rues de Munwiller et des Jardins 13 372 € H.T		
ELSENHEIM Rue du Mauchen	10 546 € H.T	OBERENTZEN Rues des Vosges, des Seigneurs et de la Krutenau 53 616 € H.T		
ENSISHEIM Rue du Tir	3 786 € H.T	SAASENHEIM Rues Dorfmatt et des Vergers 36 590,26 € H.T		
DURMENACH Rue des Vignes	31 006,80 € H.T	SAINT-LOUIS Rue de Strasbourg 109 317,62 € H.T		
MARCKOLSHEIM Rue de la Paix	25 475,20 € H.T	SPECHBACH Rue des Roseaux 11 953 € H.T		

Travaux d'enfouissement des lignes électriques-Haute tension

CSENBACH | Rues du Réservoir et des Orchidées

Dans un prochain magazine, nous évoquerons les travaux conventionnés avec le concessionnaire ainsi que la résorption des lignes électriques en fils nus.

PAROLE DE CONCESSIONNAIRE



ENTRETIEN AVEC PHILIPPE MONORY

Directeur du Développement Territorial EDF Alsace



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU GROUPE EDF?

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques.

Dans un contexte énergétique fluctuant, **EDF accompagne les** territoires vers la transition énergétique, pour un futur bas carbone.

Pour relever ce défi, la coopération de tous les acteurs locaux est essentielle. Au sein du groupe EDF, nous savons identifier le potentiel d'un territoire en termes d'énergies renouvelables, de besoins en mobilité propre et d'infrastructures de recharge. Nous apportons nos compétences pour l'optimisation énergétique et la rénovation thermique des bâtiments, un bon moyen de valoriser le patrimoine des collectivités.

COMMENT ÊTES-VOUS ENTRÉ EN RELATION AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

En France, les collectivités territoriales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité. Elles nouent avec notre filiale **Enedis** et le groupe **EDF** un **contrat de concession**, pour une durée de **25 à 30 ans**.

Les contrats de concession sont négociés et signés à un niveau régional pour le groupe EDF, afin de tenir compte des spécificités locales, dans un cadre national formalisé. Ainsi mon rôle, au sein de la Direction Commerce d'EDF, est multiple : négocier et valoriser les contrats de concessions, accompagner et aider les élus et les collectivités locales pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE COOPÉRATION?

Un territoire est un écosystème d'acteurs qui le font vivre avec l'engagement d'évoluer ensemble. Là aussi, les enjeux sont multiples :

- Mobiliser tous les acteurs locaux autour de la transition énergétique.
- Proposer des solutions de sobriété énergétique innovantes et d'usages bas carbone adaptés pour répondre aux besoins des élus et de leurs concitoyens.
- Accompagner durablement le développement économique du territoire tout en préservant le patrimoine local.

QUELLE IMPORTANCE A TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE POUR LE GROUPE EDF ?

Ensemble, nous assurons le suivi et validons le renouvellement des concessions qui porte sur deux missions de Service Public : la distribution publique d'électricité (assurée par Enedis) et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (gérée par EDF).

Nous sommes fiers de cette coopération avec Territoire d'Énergie Alsace. Elle est primordiale pour évoluer, pour accompagner et pour développer ce territoire durablement, aux côtés de tous les acteurs locaux. C'est l'une des clés face au grand défi de la transition énergétique.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Merci à vous et meilleurs vœux à tous.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La météo de l'électricité

TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE SOUTIENT ECOWATT

La France est un pays qui privilégie la production d'électricité décarbonée. 90% de sa production d'électricité n'émet pas de gaz à effet de serre grâce notamment au nucléaire, à l'hydroélectricité ou au solaire. La production d'électricité à base d'énergie fossile issue notamment du gaz ou du charbon n'assure que 10 % de nos besoins (9 % pour le gaz et moins de 1 % pour le charbon). Cette production carbonée est principalement utilisée pour couvrir nos besoins durant les périodes de forte consommation (par exemple lors des pointes du matin (7h-11h) et du soir (18h-20h) en hiver lorsque la production éolienne ou solaire est faible).

Découvrez votre météo de l'électricité en direct : https://bit.ly/485atkd

Avec cette météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français.

Des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

3 signaux sont émis tout au long de l'hiver par Ecowatt :

Pour éviter l'usage d'une électricité carbonée et réduire les risques de coupure, RTE et l'ADEME ont lancé l'an dernier le dispositif Ecowatt que Territoire d'Énergie d'Alsace soutient. EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet d'inviter la population, les entreprises et les collectivités à consommer l'électricité au meilleur moment.

En temps réel, c'est **une météo de l'électricité** qui permet à chacun d'adapter sa consommation, en connaissance de cause, avec deux objectifs principaux.

Consommer de préférence quand la France peut couvrir complètement ses besoins en électricité sans émettre de gaz à effet de serre.

Éviter le risque de coupure : en décalant ou baissant notre consommation durant les heures d'alertes EcoWatt Orange ou Rouge.





pas d'alerte. En privilégiant les heures EcoWatt vertueuses pour consommer, la production française peut se rapprocher du zéro émission de gaz à effet de serre.



le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.

Signal rouge 🗴



le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

⊕ ⊗

En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour réduire encore plus notre consommation entre 7h et 11h et entre 18h et 20h.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE SOUTIENT ECOWATT

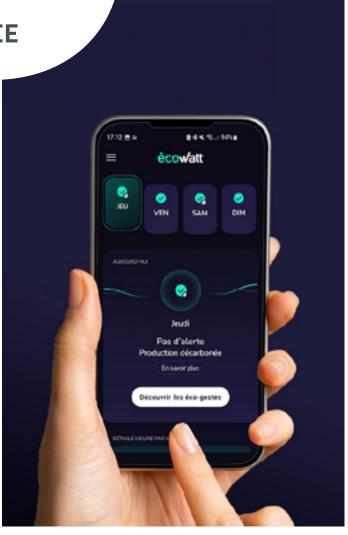
Toutes et tous, nous pouvons intervenir pour favoriser l'usage d'une électricité sans émission de gaz à effet de serre, tout en évitant le risque de coupure électrique. Appuyez-vous sur Ecowatt pour adapter votre consommation d'électricité.

Au travail, il est recommandé de :

- Baisser la température et limiter l'éclairage de son lieu de travail.
- Décaler la recharge des appareils électriques.

Au domicile:

- Démarrer son lave-linge, son sèche-linge, ses plaques de cuisson et son four après 20h.
- Veiller au respect de la température du logement à 19 degrés et baisser la température du logement à 16 ou 17 degrés en cas d'absence en journée ou la nuit.
- Limiter la consommation d'eau chaude.
- Éteindre tous ses appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés.
- Limiter le nombre de lumières allumées dans les pièces et éteindre dans toutes les pièces inoccupées.
- Limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe (télécharger ces contenus pendant les heures creuses).



Adoptez les écogestes, suivez Ecowatt : https://bit.ly/3NisbJ4

LA JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Journée Contre la Précarité Énergétique a eu lieu le 23 novembre dernier. Coordonnée au niveau national par la Fondation Abbé Pierre, cette manifestation est co-organisée par 23 organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique. Comme la FNCCR, Territoire d'Énergie Alsace a voulu soutenir la démarche.

Dans un souci de partage d'information et pour sensibiliser les élus et leurs agents à la question, Territoire d'Énergie Alsace a tenu à co-organiser un webinaire avec le concours de l'association Alter Alsace Énergies.

Animé par Laurence DEYBER et Richard LEMOINE, le webinaire portait sur le thème du poids de l'énergie dans le budget des ménages.

L'occasion pour Territoire d'Énergie Alsace de rappeler que l'accès à l'énergie est un droit.

Retrouvez l'enregistrement du webinaire sur notre site internet :

https://bit.ly/41TDZrg





Ensemble on est plus fort! Comme aime à le dire le Président Jean-Luc BARBERON, cette maxime connue pourrait devenir la devise du Syndicat. Après l'adhésion de la ville de Mulhouse en 2008 et des Communautés de Communes du Ried de Marckolsheim en 2015 et de la Vallée de Villé en 2016, c'est au tour de la Communauté de Communes de Sélestat et de dix communes du secteur d'Erstein de rejoindre le Syndicat.

Territoire d'Energie Alsace va désormais compter 345 membres représentant 390 communes.

Ces collectivités vont rejoindre une Autorité Organisatrice de Distribution de l'Energie forte de 25 années d'expérience. Des communes qui auront encore plus de poids auprès du concessionnaire et des partenaires, en intégrant le contrat de concession Enedis dès le 1er janvier 2024.

La Communauté de Communes de Sélestat, pour le compte des communes de :

- Commune de Baldenheim
- Commune de Châtenois
- Commune de Dieffenthal
- Commune de Ebersheim
- Commune de Ebersmunster
- Commune de Kintzheim
- Commune de Mussiq
- Commune de Muttersholtz
- Commune de Orschwiller
- Commune de Scherwiller
- Commune de Sélestat
- Commune de La Vancelle

10 communes du secteur d'Erstein

- Commune de Boofzheim
- Commune de Daubensand
- Commune de Diebolsheim
- Commune de Friesenheim
- Commune de Herbsheim
- Commune de Kogenheim
- Commune de Rhinau
- Commune de Rossfeld
- Commune de Sermersheim
- Commune de Witternheim

Pour le Syndicat, ces demandes d'adhésion ont été acceptées dans sa volonté de vouloir partager son expertise. La redevance du contrat de concession sera adaptée au nouveau périmètre. Grâce à la prime à la départementalisation, le territoire bénéficiera d'une hausse de cette redevance.



L'augmentation du nombre de communes a aussi une incidence sur l'Article 8 du contrat de Concession, dont l'enveloppe sera modifiée.

Pour Enedis, cet élargissement est aussi avantageux. Ces nouvelles adhésions simplifient la gestion de la relation avec l'autorité concédante. Désormais, Enedis aura à faire à une seule Autorité Organisatrice de Distribution d'Energie, plutôt que douze (TEA, Communauté de communes de Sélestat et les 10 communes individuellement).

Fidèle à sa ligne de conduite historique, Territoire d'Énergie Alsace a accepté l'adhésion des communes desservies par Enedis, en évitant toute extension sur des territoires déjà desservis par des Entreprises Locales de Distribution. Le Président Jean-Luc BARBERON n'a pas manqué de le rappeler dans son allocution du 20 septembre dernier, en Comité Syndical, à Husseren-Les-Châteaux.





CATALINA RODRIGUEZ

Une juriste spécialisée

Territoire d'Énergie d'Alsace a procédé au recrutement de Mme Catalina RODRIGUEZ, en tant que chargée de mission concessions

Depuis le 1^{er} novembre dernier, elle est chargée d'accompagner le Syndicat dans sa mission de contrôle de la gestion des concessionnaires.

Catalina est juriste de formation. Elle a été formée à l'Université Libre de Bogota, Colombie, dont elle est originaire. Titulaire d'un Bac + 5 en droit, elle est venue en France en septembre 2020, année du COVID, pour parfaire sa formation supérieure.

Très intéressée par l'organisation administrative française, elle intègre l'université Clermont-Auvergne pour suivre un mastère en Culture Juridique. Elle rejoint ensuite l'Université de Strasbourg pour se spécialiser en droit de l'environnement et des énergies. Elle y réalise un master en Droit et gestion des énergies et du développement durable.

Après un stage chez Electricité de Strasbourg pour accompagner l'entreprise, principalement dans le suivi des Contrats de concession, elle a postulé à Territoire d'Énergie Alsace.

Le Syndicat a été intéressé par le profil très spécialisé de Catalina qui manquait à la structure.

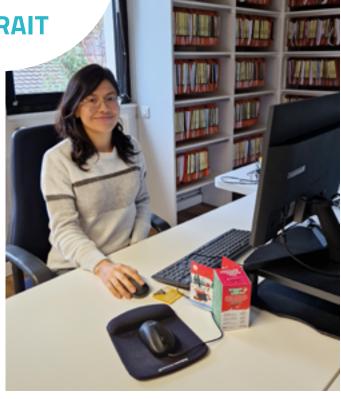
Chez Territoire d'Énergie Alsace, elle a pour mission le suivi des obligations contractuelles des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz. Elle suit également les schémas directeurs des investissements. Elle participe aussi aux négociations avec les concessionnaires.

Elle aime la transversalité de son métier qui traite les domaines du juridique, du financier et de l'environnement.

Elle se réjouit déjà de prendre ses marques dans cette structure, de son aveu très bien organisée.

Un Syndicat qui selon elle s'appuie sur une gouvernance bien établie, à la faveur de nombreuses années d'expérience.

Elle remarque aussi que la communication fonctionne très bien en interne et vers l'extérieur, notamment auprès des partenaires comme la FNCCR, et des parties prenantes comme les communes membres et les concessionnaires.



Des concessionnaires tels que GRDF ou Enedis avec qui elle a déjà travaillé les 2 et 30 novembre derniers, lors des contrôles de concession.

Catalina se sent heureuse d'avoir rejoint une équipe dynamique et sympathique. Une équipe qu'elle remercie pour l'accueil qui lui a été réservé.

Territoire d'Énergie d'Alsace lui souhaite plein de succès et de réussites dans ses nouvelles missions.



EN BREF



La visite du Préfet

M.Thierry QUEFFÉLEC, Préfet du Haut-Rhin, est venu rencontrer le Président Jean-Luc BARBERON le vendredi 8 décembre. Cette visite a permis d'évoquer l'actualité du Syndicat et l'appui qu'il peut apporter à son territoire.



Conférence des Maires du Sundgau – Happy Gaz

TEA a eu le plaisir de présenter l'offre Happy Gaz lancée avec GRDF lors de la table ronde organisée pour la Conférence des Maires du PETR du Sundgau à Altkirch. Un dispositif de soutien aux particuliers, collectivités et petites entreprises, sous certaines conditions, valable jusqu'au 31 décembre 2024.



TEA partenaire de Gescod et ESF

Le 24 novembre dernier, Territoire d'Énergie Alsace, Gescod et Electriciens Sans Frontières ont renouvelé leur convention de partenariat. Par cette convention, ils s'engagent à soutenir des projets d'accès à l'électricité dans des pays d'Afrique, en particulier à Madagascar.



TEA avec l'AMHR

Territoire d'Énergie Alsace a tenu un stand lors de la journée pédagogique d'ateliers de mi-mandat organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin. Le Syndicat a également été chargé d'introduire l'atelier « Engager la collectivité dans la transition écologique », animé par l'ADEME.



Jean-Luc BARBERON, Président de Territoire d'Énergie Alsace, les élus membres du Comité Syndical et les agents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

